

# COMPTE-RENDU DU MAMA

## DU 20 AU 22 AVRIL 2009

---

**Durant trois jours, le Marché des Musiques Actuelles a proposé diverses actions aux professionnels afin qu'ils se réunissent autour des enjeux et problématiques actuels du secteur. Le 1er jour était consacré aux réunions internes (AG, CA, réunion...) des différentes structures professionnelles invitées. L'UDCM assista pour l'occasion à une rencontre inter-régionale. Printemps de Bourges oblige, la soirée fut musicale et dédiée à une vingtaine de showcases mettant en scène les nouveautés et actualités 2009, françaises et internationales.**

### **20/04 : 14h-16h / Inter-régionalité et musiques actuelles**

À l'occasion de la première édition du MaMA, la Région Rhône-Alpes, en collaboration avec Tagada Tsoin Tsoin, Antenne Rhône-Alpes du Printemps de Bourges et la NACRe (Nouvelle Agence Culturelle Régionale Rhône-Alpes), a organisé une rencontre avec les acteurs du secteur des musiques actuelles sur le site du Festival du Printemps de Bourges. Cette rencontre fut l'occasion de réunir différents acteurs culturels régionaux comme Yvon DESCHAMPS, Conseiller régional Rhône-Alpes délégué à la Culture, Frédéric VILCOQC, Conseiller régional d'Aquitaine délégué à la Culture et à l'Économie Créative, Vice-président du Conseil supérieur des musiques actuelles (CSMA). Mais également les représentants des régions Centre (FRACAMA<sup>1</sup>), Provence Alpes Côte d'Azur (ARCADE), Rhône-Alpes (NACRe<sup>2</sup>), Languedoc roussillon ainsi que les antennes du Réseau Printemps de ces régions. Grâce aux expériences et aux actions menées par ces différentes structures, les intervenant ont pu librement échanger sur le thème de l'interrégionalité et des musiques actuelles. Chacun à leur tour, ils nous ont exposé leurs compétences et coopérations régionales dans ce domaine. Par exemple, *Dessous de scène*<sup>3</sup> organise le festival TransVoisine, projet Artistique qui renforce le maillage des territoires de la région Rhône-Alpes et de la Suisse Romande. Cet évènement a pour objectif de rassembler les professionnels et le grand public dans des lieux alternant le sol rhônalpin et le sol suisse, pour renforcer les échanges musicaux et la circulation des artistes de ces régions, et faire vivre leurs passions communes. Frédéric

---

<sup>1</sup> Fédération Régionale des Acteurs Culturels Associatifs – Musiques Amplifiées

<sup>2</sup> Agence régionale d'accompagnement des acteurs du spectacle vivant

<sup>3</sup> Société de production, dont les activités (management, production de concerts et de tournées) sont réparties entre la France et la Suisse et relais de l'antenne Rhône-Alpes du Printemps de Bourges.

BRUSCHI, chargé de mission musiques actuelles de la région PACA est intervenu pour nous expliquer les différents dispositifs d'aide au projet musical mis en place par la région comme le CAC, Conseil Artistique à la Création ou encore le CAD, Conseil Artistique au Développement et à l'accompagnement de carrière. La région Rhône-Alpes offre également ce genre de soutien avec le programme FIACRE<sup>4</sup> destiné à favoriser la mobilité des artistes et la coopération avec des acteurs culturels européens et internationaux. A travers leur témoignages, nous avons pu découvrir ou redécouvrir les dispositifs qui oeuvrent pour renforcer les relations culturelles inter-régionales.

**La seconde journée entra dans le vif du sujet avec un colloque, 4 débats et 7 tables-rondes. Sur le modèle de la soirée précédente, les professionnels ont pu terminer leur journée en découvrant la programmation artistique des showcases MaMA.**

#### **21/04: 10h-11h30 / Allons nous tous changer de métiers ?**

Le MaMA a débuté la matinée avec une question qui suscita de vifs échanges: Allons nous tous changer de métiers? Tout au long de ce débat, les invités exprimèrent principalement leurs inquiétudes face au web. Dans un contexte où les maisons de disques cherchent à diversifier leurs activités, les autres maillons de la création (managers, producteurs et éditeurs) sont sollicités de toutes parts par les artistes. Selon Yannick SAUVIGNET de *Concert and Co*, la situation est amenée à se renverser. Le métier de manager et la notion de "labels thématique" est en voie de développement, au détriment des maisons de disques qui ont trop "spolié" les artistes. Pour lui, il existe de nouvelles manières de rémunérer et de promouvoir les artistes comme le webcasting par exemple (concert virtuel). Emmanuel DE BURETEL directeur de *Because Music* a ajouté que certains métiers de la musique devraient collaborer (tourneur et artiste) pour s'adapter aux évolutions actuelles. Pour lui, "la profession changera vraiment quand on saura s'adapter au défi technologique". Indépendant et maisons de disques se sont rejoint sur ce point. Grâce à internet, les artistes peuvent créer du répertoire et bénéficier gratuitement d'une forte exposition mais la difficulté est de récupérer les droits des oeuvres qui circulent sur la toile. Emmanuel DE BURETEL aimerait que les métiers de la musique s'associent aux organismes de droits pour combattre ces dispositifs numériques ( You tube, Myspace, Dailymotion...) qui s'enrichissent sur l'image des artistes. En effet, aucun modèle économique ne structure ces multinationales. De plus, la

---

<sup>4</sup> Fond pour l'Innovation Artistique et Culturelle en Rhône-Alpes

législation et notamment la loi HADOPI ne remet pas en cause ces hébergeurs, elle condamne et tend à instituer une certaine pédagogie aux internautes. “Cette loi est toutefois un premier pas pour aider les artistes”, tiens à signaler le directeur. Enfin les professionnels ont insisté sur le fait qu’il fallait favoriser la recherche et le développement du numérique dans le secteur musical. L’artiste étant audiovisuel, il tend à se diriger vers cet objet, objet qui peut amener l’artiste, le public ou les professionnels à repenser la musique.

#### **21/04: 12h – 13h30 / Diffusion et développement d’artistes en 2009**

Cette table ronde, proposée par les syndicats SMA<sup>5</sup> et PRODISS<sup>6</sup>, a traité la question de la diffusion des artistes. Aujourd’hui il est de plus en plus difficile de faire découvrir un nouvel artiste. En effet à cause des pertes générées par la chute des ventes de disques, le cachet des artistes a augmenté alors que les subventions n’évoluent pas. Comment faire face à ces difficultés grandissantes ? Les professionnels présents<sup>7</sup> ont tenté d’apporter quelques pistes. Jean Paul ROSSELIN, nous a présenté Live-boutique.com, une interface internet unique regroupant 12 producteurs indépendants de spectacles. Ce panel de la nouvelle scène française (300 artistes, 6000 concerts) favorise les relations entre les producteurs et les lieux de spectacles. Ce système novateur soutient la création de spectacles et permet de faire découvrir les talents de demain. Pour faire face aux difficultés actuelles, ce type de dispositif est un exemple à suivre pour faciliter la diffusion et le développement des artistes. Pour lui, il faut également trouver de nouveaux publics et mener de nouvelles actions culturelles. Un représentant de l’institution publique a soutenu ces propos en ajoutant que le circulaire du 18 août 1998 sur les SMAC était en cours de réécriture pour s’adapter aux nouveaux besoins et attentes du secteur. Fred ROBBE, représentant de l’*Astrolabe*, a lui insisté sur le fait qu’il fallait développer les pépinières d’accompagnement d’artistes pour éviter de produire des disques sans avoir un réel projet d’auteur. Les intervenants nous ont fait partagé leurs expériences, les collaborations possibles entre producteurs et lieux de diffusion... Cependant, une voix manquait pendant ces échanges, celle de l’artiste. Sa présence aurait pu enrichir le débat et apporté un point de vue plus subjectif de la situation.

---

<sup>5</sup> SMA: Syndicat national de musiques actuelles

<sup>6</sup> PRODISS: syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles.

<sup>7</sup> Jean-Paul ROSSELIN, Directeur du *Trabendo*, Fred ROBBE représentant de l’*Astrolabe* et Boris COLIN, directeur du *Grand Mix* et le modérateur Jean-Christophe APLINCOURT, chef de projet du 106.

## 21/04: 14h – 15h30 / Y a-t-il trop d'artistes?

Pour introduire ce débat, Dider VARROD, producteur et animateur sur *France Inter* de l'émission *Electron libre* a demandé aux intervenants si la question: Y a-t-il trop d'artistes ? était légitime d'être posée au Printemps de Bourges. Pour Marc SLYPER, membre de la fédération du spectacle CGT, cette première amorce est en quelque sorte une manière de provoquer le débat. Elle est plutôt mal posée et isole l'artiste dans une seule filière. Olivier NUC, journaliste au *Figaro* prend plutôt cette interrogation au premier degré car dans la presse généraliste, il manque affreusement de places pour parler des artistes. Pour lui, il y'a trop d'artistes dans cette ère ultra communicationnelle où les places sont chères pour se promouvoir. Bruno BOUTLEUX, directeur général de l'ADAMI pense que sous l'angle artistique, il n'y aura jamais assez d'artistes mais d'un point de vue professionnel et économique, on pourrait se poser la question d'une autre manière: "Y'a-t-il trop de candidats? Ou y a-t-il assez de prescripteurs?". Bernad DELERUE, directeur Fnac Disques est plus radical dans son discours. Pour lui, la question ne se pose pas. Il vaut mieux se demander comment développer ce milieu dans le contexte actuel où le marché a perdu 50% de sa valeur en moins de 5 ans. Seul le renouvellement et le soutien des artistes engendrera la pérennisation du secteur. Philippe BERTHELOT, directeur Fédurock, émet des hypothèses quand à la question et notamment sur la fonction artistique, importante pour le développement humain: Parle t-on d'artistes qui veulent s'investir dans d'autres dispositifs économiques extérieurs à la profession ou d'artistes qui veulent rentrer dans le processus de création musicale? En tous cas les chiffres parlent d'eux même, comme le souligne Marc SLYPER. En 1986 les caisses sociales recensaient 6500 artistes et en 2003, 35000, sachant qu'au bout de 3 ans, 70 % des artistes inscrits quittent ce métier. On peut alors se demander si la nouveauté ne prime pas sur le patrimoine. Dans une "société kleenex" où le besoin de nouveauté est constant, Marc SLYPER soulève le fait qu'il y a trop d'artistes en voie de professionnalisation et qu'il faut impérativement donner les moyens à cette pratique amatrice. Enfin, cette rencontre s'est achevée sur une idée commune: Y a t-il assez de gens pour écouter ces artistes? La piraterie traduit nettement l'appétence du public. Grâce au numérique, le public n'a jamais autant consommé de musique. Jules FRUTOS, directeur d'Alias et Philippe BERTHELOT ont laissé le champs ouvert pour conclure ce riche débat. Ils ont laissé le public méditer sur ces derniers mots: "Quelle consommation pour quelle musique?" et "Quelle diversité d'écoute faut-il au final légitimer?"

**Cette dernière journée fut consacrée à un colloque, 4 tables-rondes et au cocktail de cloture du MaMA. Elle fit place également aux premières représentations des “Découvertes du Printemps de Bourges et de la Fnac”, catégorie Rock.**

#### **22/04: 11h – 13h / Musique vivante, musique enregistrée: une même crise?**

Le secteur des musiques actuelles est en crise depuis quelques années alors que le secteur du spectacle vivant connaît une forte croissance. Ces deux secteurs subissent-ils les mêmes préjudices ? Comme le souligne Olivier POUBELLE, Directeur d’Astérios Productions, il est difficile aujourd’hui de différencier la crise du spectacle vivant, de la crise des industries musicales. En effet, les difficultés du spectacle vivant sont dures à quantifier et analyser alors que celles du marché du disque engendrent clairement des répercussions sur le développement des artistes. L’effondrement du marché change la donne pour l’économie du spectacle et appauvrit le secteur. Marc SLYPER nous explique qu’il y a une augmentation exponentielle de demandes du RMI par les artistes. La crise a généré de multiples difficultés mais “quand on regarde la face invisible de l’iceberg, on se rend compte que les artistes subissent les effets de la gratuité et la valeur symbolique de la musique n’est plus ressentie de la même manière”. On assiste à présent à une uniformisation de l’exposition. Michel JOUBERT, administrateur de l’ADAMI, insiste également sur cette fragilisation générale du secteur et se demande si les artistes ont encore envie de créer dans ce contexte. Se pose alors la question du donneur d’ordre. Les rapports entre les métiers se refondent ce qui engendre un redistribution du pouvoir. Confrontées à la fois à la baisse des ventes de CD, mais également à un engouement du public qui atteint des sommets, les majors doivent innover pour contrôler l’ensemble de la chaîne. La question du contrat 360<sup>o8</sup> supplante alors le débat. Valérie ZEITOUN déclare que ce type de contrat n’est pas appliqué à Universal Music France. Pour Michel JOUBERT, le producteur phonographique prend des risques avec ce type de convention. Si le retour à l’investissement n’est pas rapide, on va demander à l’artiste ses rémunérations. A moyen terme voir à long terme, on assistera à une “paupérisation” du secteur de la création. Marc SLYMER traduit également son inquiétude à ce sujet. Il a peur que l’artiste soit une simple variable d’ajustement des budgets de création et de production et qu’il devienne tout simplement “l’artiste kleenex”.

---

<sup>8</sup> Le "contrat à 360°" couvre toutes les activités de l'artiste (scène, disque, merchandising, synchro etc.)

## **22/04: 14h30-16h30 / Revenus des artistes-interprètes: pour de nouveaux équilibres entre l'industrie et les créateurs.**

Cette table ronde proposée par la SPEDIDAM<sup>9</sup> présente la situation des droits des artistes interprètes en France. La structure s'appuie sur deux études réalisées par le cabinet Idée Europe pour dresser le constat alarmant du manque à gagner des artistes dû au développement des nouvelles technologies et du non respect de leurs droits. En effet, ces dernières années ont fait apparaître une mise à l'écart croissante des droits des artistes interprètes. Ils subissent ainsi les conséquences des logiques de contrôles de l'industrie phonographique notamment avec les nouveaux modes d'exploitation de la musique sur internet. Les artistes sont de plus en plus expropriés. Par exemple, sur un téléchargement réalisé auprès d'un site commercial comme i-tunes, l'artiste principal touchera 3 ou 4 centimes sur 99 centimes d'euros. Ou pour la seule année 2007, on note un manque à gagner de 2,5 millions d'euros pour les artistes-interprètes. L'illustration de ce manque à gagner peut être faite dans de nombreux secteurs.

**Ces trois jours de rencontres furent riches en débats. Plus de 1500 professionnels, dont 250 internationaux (représentants de festivals, directeurs de labels, programmateurs, agents d'artistes, institutionnels...), se sont déplacés pour assister à cette première édition. Malgré quelques éléments qui restent à améliorer, on pense notamment aux show-cases qui n'ont pas rencontré le succès escompté ou encore à l'absence de certains acteurs importants et pertinents dans les intervenants du MaMA tels que des représentants de FAI<sup>10</sup> ou encore des artistes indépendants. Le MaMA a cependant démontré la nécessité d'un tel événement en répondant aux attentes et besoins des professionnels et en les amenant à se rencontrer autour des problématiques actuelles qui touchent le secteur.**

Par Solène Andrey pour l'UDCM

---

<sup>9</sup> Structure qui œuvre pour la reconnaissance du droit d'interprète

<sup>10</sup> Fournisseur Accès Internet